



Sur la nouvelle loi du logement

Par **sosotte**, le **04/01/2008** à **19:27**

bonjour,

une personne travaillant dans l'immobilier m'avait parlé d'une nouvelle loi qui devait rentrer en vigueur dès le 01 janvier 2008 mais qui n'est pas le cas. je ne connais plus le nom exact de cette loi mais elle constituait à ce que la personne est un salaire qui fasse au minimum 2 fois le montant du loyer et l'état serait cautionnaire pour ce dernier. Elle faciliterait les jeunes dans leurs recherches d'appartement! J'aimerais savoir quand elle se mettrait en place?

Si vous pourriez me répondre cela serait très aimable de votre part.

Merci d'avance...

Par **Jurigaby**, le **04/01/2008** à **23:58**

Bonjour.

A ma connaissance, la nouvelle loi n'a pas été déposée ni adoptée..

C'est encore au stade de l'idée.